



En collaboration avec le SIT (Syndicat interprofessionnel de travailleurs/euses)



FICHE 8: MOBILITÉ

Constat

Une agglomération dépendante de la voiture

L'explosion du nombre de travailleurs et d'habitants dans l'agglomération s'accompagne d'un accroissement des mouvements pendulaires. La quasi-totalité des travailleurs sur certains secteurs comme St-Julien viennent au travail en voiture. Même lorsque l'offre en transports publics est bonne – comme sur Genève-Nyon-Rolle, le rapport modal n'est guère favorable.

Parcage encore trop facile

Même si des efforts ont été faits en ville de Genève (introduction des macarons, systématisation des contrôles), il reste trop facile de se garer gratuitement ou presque gratuitement en ville ou près des entreprises. Or, de multiples études montrent que l'offre de places de parc détermine en grande partie de choix modal.

Des transports publics insuffisants

Sur certains axes, comme Genève-Douvaine ou Genève-St-Julien, l'offre en transports publics est notoirement insuffisante. Même les personnes qui voudraient venir en bus ont toutes les peines à le faire, en raison d'horaires insuffisants ou inadaptés, de changements (ruptures de charge) imposés, de véhicules vieillots comportant des marches, etc.

Enjeux

Il existe un très fort déséquilibre dans l'offre de transports publics au sein de l'agglomération. Cette inégalité nous interpelle, car elle s'ajoute à d'autres inégalités relevées dans d'autres domaines (emploi, logement, chômage, précarité, etc.)

Afin de remédier à cette situation, les autorités proposent de réaliser un certain nombre de projets et d'étaler leur réalisation dans le temps. Or, cet étalement est lié aux chances de financement des projets (voir aussi la fiche numéro 7 sur les Infrastructures de transports). Un projet prévu pour «plus tard» ne se réalisera peut-être jamais.

Propositions du Livre vert CLE – CEST

Afin de réaliser les objectifs de développement durable, il est indispensable de privilégier l'*écomobilité* (transports publics et mobilité douce). Nous ne souhaitons pas de routes nouvelles dans l'agglomération et proposons un *moratoire routier*. Nous souhaitons que les autorités locales présentent un plan de déplacement régional, prévoyant un *report modal* sur des modes respectueux de l'environnement. Pour limiter la demande en transports, il est par ailleurs indispensable de rapprocher les lieux de résidence des lieux de travail, et vice versa.

Les associations demandent la réduction du trafic routier au moyen de buts chiffrés et concrets. Les autorités doivent se donner les moyens de réaliser cet objectif. Toute augmentation éventuelle de la mobilité dans l'agglomération devra se faire par le biais de l'*écomobilité*.

Pour en savoir plus...

Cahier annexe n°3: Le Schéma d'agglomération et ses mesures, à télécharger sur:

<http://www.projet-agгло.org/articles-fr/14,31,91-charte-d-engagement.html>